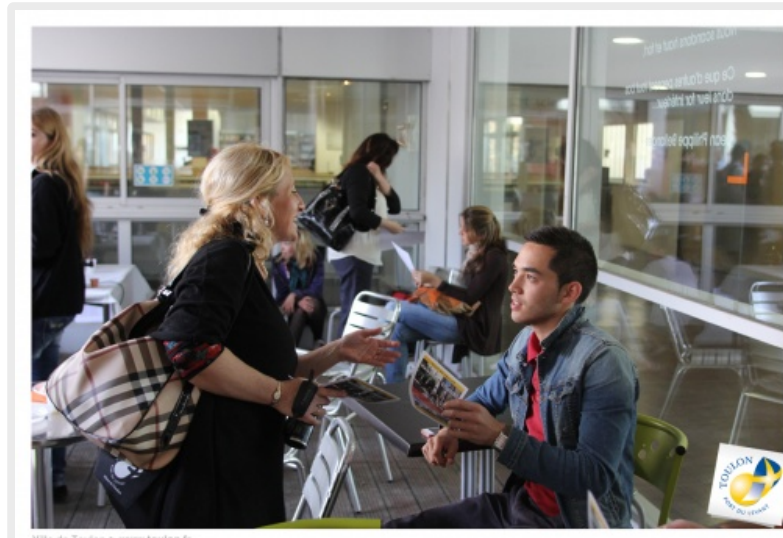


La démarche est simple, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et le retourner avec les documents demandés.



La ville de Toulon a recours, chaque été, à l'embauche de saisonniers afin de faire face à un accroissement de ses activités pendant la période estivale.

Les postes à pourvoir sont à vocation technique et dédiés principalement à l'entretien des espaces publics (piscines, espaces verts, toilettes publiques, propreté publique) et au développement d'activités nautiques (centre de voile, surveillant de baignade).

La mairie de Toulon cherche en particulier des moniteurs de voile pour les mois de juillet et août 2019 ([en savoir plus](#) [2]).

Pour cela il convient de renseigner un formulaire ci-dessous et de le retourner accompagné des pièces demandées.

Ce formulaire de renseignements dûment rempli doit être remis au service :

Recrutement / Mobilité au 8e étage de l'Hôtel de Ville - avant le 3 mai 2019
Seuls les candidats retenus seront contactés avant leur recrutement.

Démarche en mairie | **Télécharger le formulaire**

Mairie par secteur

Service Recrutement Interne/Externe au 8e étage de l'Hôtel de Ville - 04 94 36 89 93

Avant de vous déplacer

Avoir 18 ans révolus.

Se munir des documents suivants:

- Une quittance EDF ou EAU.
- Un certificat de scolarité ou la photocopie de la carte étudiant.

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2012-03-30_alb-universite-maison-de-l-etudiant-00020.jpg

[2] <https://toulon.fr/moniteurs-de-voile-saisonniers-juillet-aout>

[3] https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/formulaire_saisonnier.-2019.pdf